



## ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 03/10/2025

## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES LES 10 ET 11 OCTOBRE 2025

Dans les écoles, les collèges, les lycées, chaque année les parents d'élèves sont invités à élire ceux qui vont les représenter au sein des instances scolaires. Pour l'année scolaire 2025-2026, ces élections ont lieu le vendredi 10 octobre ou le samedi 11 octobre 2025.

Les parents d'élèves sont des membres à part entière de la communauté éducative, selon le Code de l'éducation. Ainsi, **les élections des représentants de parents d'élèves sont un temps fort de l'année scolaire** ; elles permettent d'installer un véritable lien entre les familles et l'école, et elles sont l'amorce d'une relation de confiance entre membres de la communauté éducative. Ces représentants sont notamment chargés de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels de l'établissement ; ils peuvent intervenir auprès du directeur de l'établissement pour évoquer un problème particulier, ou pour assurer une médiation à la demande des parents concernés.



### Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, vous devez exercer l'autorité parentale sur l'enfant scolarisé (il n'est pas obligatoire d'avoir la nationalité française).

Chacun des deux parents est électeur et éligible, et ne dispose que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.

Vous pouvez voter :

- en vous rendant au bureau de vote installé dans l'établissement scolaire ;
- en envoyant votre vote par courrier sous pli fermé ou en le faisant déposer par votre enfant dans l'établissement scolaire ;
- par voie électronique sur internet.

Dans les lycées d'enseignement général et technologique ainsi que dans les lycées professionnels, les élections des représentants des parents d'élèves viennent clôturer la [semaine de la démocratie scolaire](#). Celle-ci a pour objectif de sensibiliser aux enjeux et à l'importance de ces élections ; au cours de cette semaine sont aussi organisées les **élections des représentants des élèves aux conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL)**.

### Cabinet de la rectrice Service communication

3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand cedex 1  
Tél : 04 73 99 33 02  
Mél : ce.comm@ac-clermont.fr